

## BUDGET

# La Wallonie prépare la riposte

**Le gouvernement se réunit d'urgence ce matin et le**

**Parlement cet après-midi.**

On en est presque au casus belli budgétaire

avec le fédéral.

● **Pascale SERRET**  
et **Martial DUMONT**

**V**u l'urgence liée au dossier « recettes IPP », la commission Budget du Parlement wallon est convoquée ce vendredi à la demande du PS, du cdH et d'Écolo. Trop de questions sans réponses... Comme cet écart de 2 milliards entre les prévisions du Bureau du Plan et celles du SPF Finances.

Les députés wallons veulent des éclaircissements. Comment le fédéral s'y est-il pris pour objectiver les données liées aux recettes de l'IPP, celles qui vont cruellement manquer aux Régions ?

« En tout cas, contrairement à l'usage, le fédéral ne se réfère pas aux estimations du Bureau du Plan, qui est indépendant », observe le député wallon cdH Dimitri Fourny.

En mars, le Bureau du Plan avait en effet estimé ces recettes IPP à 44,8 milliard€. Mais quand le SPF Finances sort ses propres estimations, on passe à 42,8 milliards €. Ce qui fait tout

de même une différence de 2 milliards €.

« Les estimations de l'inflation, de la croissance, des revenus... Toutes les données de base divergent entre le Bureau du Plan et le SPF », relève avec inquiétude Dimitri Fourny.

En clair, les parlementaires wallons ne comprennent pas comment un organe peut annoncer une embellie (fût-elle légère) sur le plan macro-économique avant que les Régions apprennent quelques semaines plus tard que le fédéral ne rétrocèdera pas un montant énorme parce que l'IPP est finalement en baisse ? Car, argumentent les députés, lorsque la situation économique s'améliore, les entreprises engagent, donc, les revenus des impôts aussi.

## Erreur de procédure

Au gouvernement wallon, on se pose exactement les mêmes questions. L'exécutif tiendra d'ailleurs une séance extraordinaire ce vendredi matin au cours de laquelle il analysera les suites à donner à la patate chaude de près de 300 millions refilee par le fédéral.

Car le gouvernement wallon conteste la forme et le fond.

La forme, d'abord parce que, selon Paul Magnette, les procédures n'ont pas été respectées. D'abord, dit-il, un arrêté royal fixant la méthodologie, prévu par la 6e réforme de l'État, n'a toujours pas été pris par le gouvernement Michel. Comme

par hasard, d'ailleurs, le Premier ministre annonçait hier après-midi que le fameux arrêté royal qui détermine la méthode de calcul de l'IPP allait être publié. L'exécutif wallon exercera-t-il un recours à cet égard ? Ce n'est pas impossible.

Ensuite, fait observer le ministre wallon Marcourt, lorsque des chiffres doivent être corrigés par rapport à ceux avancés par le Bureau du Plan au moment de confectionner le budget, ils le sont de manière étalée.

Or, observe Marcourt, dans le cas présent, le fédéral aurait visiblement corrigé le tir par rapport aux revenus de l'IPP... en une fois. De quoi évidemment alimenter les soupçons de certains qui pensent que le fédéral en profite pour faire son propre ajustement budgétaire sur le dos des régions...

Quant au fond (le calcul des recettes IPP), le gouvernement est du même avis que le Parlement : comment expliquer une baisse de l'IPP alors que les marqueurs économiques sont à la hausse ?

Autant dire que ça sent le casus belli entre la Wallonie et le fédéral. Et le gouvernement pourrait très bien annoncer rapidement qu'il refusera de pratiquer en Wallonie une austérité liée à des décisions fédérales discutables. En annonçant le report à l'équilibre à 2018 ? ■